

tion que le bureau pourra juger utile, soit pour prévenir les ravages des insectes ou des maladies contagieuses, chez les animaux, soit sur les méthodes améliorées de culture, dont il aura fait l'essai, ou pour l'avancement spécial d'aucune branche de l'économie agricole.

Le tout respectueusement soumis, avec les témoignages.

G. A. GIGAUULT, *président.*

Salle du comité, lundi, 21 mars 1884.

## ANNEXE.

TORONTO, 8 février 1884.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 du mois courant, relative à l'encouragement donné par la législature de l'Ontario au développement des ressources agricoles de la province.

Vous trouverez dans "l'Acte du Manuel de l'Agriculture et des Arts"—dont je vous envoie une copie par la malle—l'état actuel de la législation concernant les diverses sociétés en rapport avec mon département.

Les instituts mécaniques, les bibliothèques et la Société des Artistes, sont placées sous le contrôle du ministre de l'Education.

Je puis dire avec plaisir que les sociétés agricoles, en général, poursuivent leurs travaux avec profit. Parmi ces nombreuses associations, quelques-unes, bien entendu, n'avancent que lentement, mais peu retrogradent, si même il y en a qui le fasse. La vieille association provinciale a repris une nouvelle vigueur dernièrement, et paraît reprendre sûrement son utilité primitive. Le collège d'agriculture et la ferme d'expérimentation indiquent un état de prospérité sûr et croissant; ils font du bien de plus en plus à la province et à toute la Puissance. L'Association des Producteurs de Fruits, qui s'occupe aussi, maintenant, de l'important sujet de l'économie forestière, et la Société d'Entomologie voient de jour en jour s'accroître leur popularité et leur utilité. Les nouveaux efforts faits dernièrement pour attirer l'attention publique sur la nécessité et les avantages de la culture forestière et la conservation des arbres, sont assez encourageants. Le Bureau des Industries, organisé récemment, continue à s'attirer la faveur du public, et voit augmenter son utilité pratique, et je prévois qu'il est certainement appelé à rendre de grands services au commerce et à l'agriculture. Les deux Associations de Laiterie ont aussi contribué au développement de cette importante source de richesse agricole.

Je vous enverrai copie de quelques-uns des derniers rapports des sociétés qui se rattachent à mon département. Ceux de 1883 sont actuellement sous presse.

Je serai toujours heureux de donner ma coopération aux autres provinces et au gouvernement de la Puissance, lorsque l'occasion s'en présentera, pour fournir, dans le but de les faire publier, tous les faits et les renseignements dignes de foi, qui pourront faire connaître exactement l'état et le progrès de notre agriculture nationale, et des industries qui en découlent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

A. M. ROSS, *commissaire d'agriculture.*

CHARLOTTETOWN, I.P.E., 20 février 1884.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 4 courant, j'ai l'honneur de vous informer qu'aucun acte n'a été passé par la législature de cette province, relativement à l'agriculture ou à son encouragement, sauf les suivants, savoir :

Un acte à l'effet d'organiser l'administration de la Ferme du gouvernement pour l'élevage des animaux, 44 Vic., chap. 9. L'acte des animaux domestiques, 1878, avec ses amendements. Un acte concernant les chiens (1881). Un acte pour empêcher la propagation de la mouche à patates (1883). Je vous ai adressé par la malle une copie des actes ci-dessus nommés. Il n'existe pas de Bureau d'agriculture dans la province.

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR NEWBERRY, *Sous-Secrétaire Provincial.*